

Le Président

Monsieur MARQUE Didier
didiermarque64@orange.fr

Mourenx, le 4 août 2025

OBJET : VOTRE DEMANDE DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PLUI

Monsieur,

Nos réf. : URB/BB/MZ**Tél. : 05 59 60 03 46**

Dans le cadre de la concertation du projet d'élaboration du PLUi de la communauté de communes de Lacq-Orthez, vous m'avez fait part de vos observations.

Votre demande portait sur la modification du zonage pour la parcelle BA 45.

Un avis favorable a été formulé en partie, car dans le cadre de la modération de la consommation d'espace, la parcelle BA 45 a été classée en zone constructible uniquement pour sa partie non cultivée.

Si vous souhaitez formuler de nouvelles observations ou éventuellement faire part de vos remarques sur le projet arrêté, durant l'enquête publique, celle-ci se déroulera du 18 août 2025 au 26 septembre 2025.

Les dates et lieux de permanences du commissaire-enquêteur, ainsi que l'adresse mail, seront communiqués par voie de presse, affichage et sur le site internet de la CC Lacq-Orthez dans la rubrique « Le PLUi ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Pour le Président et par
délégation, le Vice-président,
délégué au développement
économique, au foncier et à
l'urbanisme,

**Jean-Marie BERGERET-TERCQ**